

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/06/2020 - 2710 - 2016 B 00719 - 444 546 600 - AMJB

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A M J B				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise La Mare Blanche				76570 PAVILLY	
SIRET 44454660000016					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12				Durée de l'exercice précédent 12	
				Exercice N clos le 31/12/2019	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	129 182
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	129 182
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070	5 614
		Autres* (3)	072	074	555
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	1 254
	Charges constatées d'avance*		092	094	152
	Total II		096	098	7 575
	Total général (I + II)		110	112	129 182
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	318 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	
	Report à nouveau			134	145 359
	Résultat de l'exercice			136	8 890
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	472 249
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	3 060
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	813
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 182 432)			172	187 935
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	191 808	
Total général (I + II + III)			180	664 057	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Pris de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 version A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A M J B

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le 31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		309		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214		
			services *		217	218	47 833		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	6 219	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	54 052		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	5 098	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE : *	243	317			244	4 833		
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. annexe 380)						252	8 746	
	Dotations aux amortissements*						254	26 481	
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	4		
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	45 161		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 890		
Produits financiers (III) 280									
Charges financières (V) 294									
Produits exceptionnels (IV) 290									
Charges exceptionnelles (VI) {									
dont amortissements des inscriptions dans des PME innovantes (art. 317 octies)						347			
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 317 septies III)						348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	8 890		
B- RÉSULTAT FISCAL									
Reporter le bénéfice comptable en I, le déficit comptable col.2						312	8 890		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements existentiels (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		
	Divers*, dont intérêts exonérés des opco-cis d'associés	347		Acrot de valeurs liquidatives sur OPCVM*	348	330	362		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{	(l'art des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	349		351			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 séries)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 séries)	981		JEI (44 séries A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138				
	Banque d'implantation et réajustement (art. 44 bisdecies)	991		Pôles de compétitivité hors CMI (art. 44 undécies)	990				
	ZPANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	RUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993				
	Dont Avers	Crédit due au titre du report en arrière du déficit						346	350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite						641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	9 252	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	9 252	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 307 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. A M J B</u>		Néant ☐ *				
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	10 850	424	426	10 850		
	Constructions	430	755 683	434	436	755 683		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		444	446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		454	456			
	Matériel de transport	460		464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	19 131	474	476	19 131		
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	785 664	494	496	785 664		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
	Terrains	510		514	516			
	Constructions	520	94 336	524	25 189	526	119 525	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		544		546		
	Matériel de transport	550		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560	8 365	564	1 292	566	9 657	
TOTAL		570	102 701	574	26 481	576	129 182	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR							
Nature des immobilisations cédées, vendues, aliénées, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592
Plus-values taxables à 19 %		579		Régularisations	590	593	594	595
TOTAL					596	598	599	600

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 208 bis IA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A M J B

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	601	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	631	634	636
	Sur stocks et en cours	640	639	644	640
	Sur clients et comptes rattachés	650	647	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence- ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 984
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 984
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	6 984

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	2 568	381	2 568
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	6 178	380	6 178
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	4 970
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	240
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT SD.



Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A M J B		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		306	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		023	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "Déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires".



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SIREN 444546600

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. AMJB

ADRESSE (voie) La Mare Blanche

CODE POSTAL 76570 VILLE PAVILLY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3180

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BOURGET Prénom(s) Jacques
 Nom marital BOURGET % de détention 50.0000 Nb de parts ou actions 1.590.00
 Naissance : Date 25/08/1959 N° Département 76 Commune PETIT QUEVILLY Pays France
 Adresse : N° Voie La mare Blanche
 Code Postal 76570 Commune PAVILLY Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique FAVRY Prénom(s) Brigitte
 Nom marital FAVRY % de détention 50.0000 Nb de parts ou actions 1.590.00
 Naissance : Date 04/08/1959 N° Département 76 Commune rouen Pays France
 Adresse : N° Voie La Mare Blanche
 Code Postal 76570 Commune PAVILLY Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD




 Formulaire obligatoire
(art. 38 du Livre III du C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)


(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SIREN

4 4 4 5 4 6 6 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. A M J R

ADRESSE (voie) La Mare Blanche

CODE POSTAL 76570

VILLE PAVILLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux annexés en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A M J B
Numéro siret 44454660000016

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
csq non ded		362
TOTAL		362

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
TOTAL		

SARL AMJB au capital de 318 000 euros
Hameau la mare blanche 76570 PAVILLY
RCS : 444 546 600 APE 70.2 A

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en date du 18 JUIN 2020

Le 18 juin 2020, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance. Tous les associés, représentant un total de 3 180 parts composant le capital social, sont présents.

Monsieur Jacques Bourget préside la séance en qualité de gérant associé. Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code du commerce.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce
- Rémunération de la gérance
- questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

TS of

SARL AMJB au capital de 318 000 euros
Hameau la mare blanche 76570 PAVILLY
RCS : 444 546 600 APE 70.2 A

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en date du 18 JUIN 2020

Le 18 juin 2020, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance. Tous les associés, représentant un total de 3 180 parts composant le capital social, sont présents.

Monsieur Jacques Bourget préside la séance en qualité de gérant associé. Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code du commerce.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce
- Rémunération de la gérance
- questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

JS nf

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion afférente à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à un bénéfice de 8 890 euros de la manière suivante

-report à nouveau pour 8 890 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions réglementées prend acte de la prise en charge des cotisations sociales obligatoires URSSAF pour la somme de 6 178 € et des cotisations facultatives pour la somme de 2 568 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la gérance n'est pas rémunérée sur l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au gérant ou à un mandataire porteur des présentes afin d'effectuer les formalités de publicité auprès du Greffe du tribunal de commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

13



Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A M J B				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise La Mare Blanche				76570	PAVILLY	
SIRET 4 4 4 5 4 6 6 0 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2019		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	785 664	030	129 182
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	785 664	048	129 182
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 614	070	5 614
		Autres* (3)	072	555	074	555
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 254	086	1 254
	Charges constatées d'avance *		092	152	094	152
	Total II		096	7 575	098	7 575
	Total général (I + II)		110	793 239	112	129 182
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		318 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134		145 359	
	Résultat de l'exercice		136		8 890	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		472 249		
Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		3 060	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		813	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 182 432)		172		187 935	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		191 808		
Total général (I + II + III)		180		664 057		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Compte corrigé conforme. Jacques BOURGET.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A M J B

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			services *		217		218	47 833	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	6 219
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	54 052
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	5 098
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 317)						244	4 833
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	8 746
	Dotations aux amortissements*							254	26 481
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	4
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	45 161	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	8 890	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		}	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	8 890	
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	8 890	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	362	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	9 252	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	9 252	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	10 850	422		424		426	10 850	
	Constructions	430	755 683	432		434		436	755 683	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	19 131	472		474		476	19 131	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	785 664	492		494		496	785 664	

II		AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	94 336	522	25 189	524		526	119 525
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	8 365	562	1 292	564		566	9 657
	TOTAL	570	102 701	572	26 481	574		576	129 182

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
①	②	③	④	⑤					
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A M J B

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 984
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 984
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	6 984

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	2 568	381	2 568
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	6 178	380	6 178
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	4 970
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	240
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A M J B		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

N° de dépôt



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

SIREN

444546600

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.R.L. A M J B

ADRESSE (voie)

La Mare Blanche

CODE POSTAL

76570

VILLE

PAVILLY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3180

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BOURGET Prénom(s) Jacques
 Nom marital BOURGET % de détention 50.0000 Nb de parts ou actions 1 590.00
 Naissance : Date 25/08/1959 N° Département 76 Commune PETIT QUEVILLY Pays France
 Adresse : N° Voie La mare Blanche
 Code Postal 76570 Commune PAVILLY Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique FAVRY Prénom(s) Brigitte
 Nom marital FAVRY % de détention 50.0000 Nb de parts ou actions 1 590.00
 Naissance : Date 04/08/1959 N° Département 76 Commune rouen Pays France
 Adresse : N° Voie La Mare Blanche
 Code Postal 76570 Commune PAVILLY Pays France

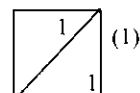
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



☒ Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SIREN 444546600

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. A MJB

ADRESSE (voie) La Mare Blanche

CODE POSTAL 76570

VILLE PAVILLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

SARL AMJB au capital de 318 000 euros
Hameau la mare blanche 76570 PAVILLY
RCS : 444 546 600 APE 70.2 A

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en date du 18 JUIN 2020

Le 18 juin 2020, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance. Tous les associés, représentant un total de 3 180 parts composant le capital social, sont présents.

Monsieur Jacques Bourget préside la séance en qualité de gérant associé. Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code du commerce.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce
- Rémunération de la gérance
- questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

TS of

SARL AMJB au capital de 318 000 euros
Hameau la mare blanche 76570 PAVILLY
RCS : 444 546 600 APE 70.2 A

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en date du 18 JUIN 2020

Le 18 juin 2020, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance. Tous les associés, représentant un total de 3 180 parts composant le capital social, sont présents.

Monsieur Jacques Bourget préside la séance en qualité de gérant associé. Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du code du commerce.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce
- Rémunération de la gérance
- questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

JS nf

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion afférente à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à un bénéfice de 8 890 euros de la manière suivante

-report à nouveau pour 8 890 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions réglementées prend acte de la prise en charge des cotisations sociales obligatoires URSSAF pour la somme de 6 178 € et des cotisations facultatives pour la somme de 2 568 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la gérance n'est pas rémunérée sur l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au gérant ou à un mandataire porteur des présentes afin d'effectuer les formalités de publicité auprès du Greffe du tribunal de commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

13

